dans laquelle était la petite fille. Un des voisins le suivit. Il descendit la butte, faisant de la main adieu à sa femme, qui le regardait et lui disait de loin :

— Surtout de la prudence !

— Sois tranquille, on n'est pas fait d'hier.

Il descendit jusqu'au boulevard Ménilmontant, prit la rue Oberkampf, gagna la rue de Rivoli, les quais et le pont des Saints-Pères.

Il paraissait harrassé de fatigue. Il est vrai qu'il avait fait un fameux chemin. Mais cependant...

Tout à coup, à l'entrée de la rue des Saint-Pères, il poussa un sourd gémissements, tourna sur lui-même et s'abattit dans le ruisseau où il s'agita dans d'affreuses convulsions. Sa face s'était violacée, ses lèvres serrées étaient sanglantes... c'était l'épilepsie dans toute son horreur.

Les passants s'assemblèrent. La petite fille pleurait à fendre l'âme. On releva le malade, on le maintint accoudé contre le mur. Enfin, il revint à lui.

L'enfant pleurait toujours dans sa voiture. Le premier regard du père fut pour elle. Puis, comme on l'interrogeait, il raconta, les yeux baissés, presqu'à regret, qu'il était un pauvre ouvrier graveur, que sa maladie faisait renvoyer de tous les ateliers...

— J'aurais pourtant bien besoin de travailler, ajouta-t-il, car j'ai à la maison une femme malade, et je suis obligé d'emmener avec moi mon enfant au risque de la tuer.

On est bon à Paris, on s'émeut facilement. Les sous et les pièces blanches plurent dans la casquette du pauvre père et dans le petit tablier de l'enfant. L'homme remercia, les larmes aux yeux, et partit.

Au coin du Carrousel il comptait sa recette, quand il aperçut son voisin qui l'avait suivi et qui le considérait d'un œil narquois.

M. Bernin se leva, et lui mettant la main sur l'épaule :

— Tu n'as rien vu, dit-il... un mot là-haut et tu es un homme mort.

Le voisin jura et à la butte Elisa Borée on continua à ignorer la « profession » de M. Bernin.

. . . . . .

Il y a trois jours, Bernin descendit seul. Sa fille était trop grande désormais pour l'accompagner... Il allait « travailler » au Marais. En passant rue du Temple, il fut surpris par une attaque et eut la tête fracassée par une voiture. On le rapporta mourant à sa maisonnette.

Il a rendu le dernier soupir avant-hier et c'est hier que le voisin du défunt, délié de son serment, nous a révélé le curieux secret qui lui donnait l'aisance, — cette horrible maladie dont il profitait les jours où il sentait qu'un accès allait venir.

— Devant une réunion scientifique qui vient d'avoir lieu à Gratz, en Styrie, le docteur Knapp a présenté deux Styriens mangeurs d'arsenic, et il a donné à ce sujet quelques curieux détails.

Il est difficile, a-t-il dit, de préciser des chiffres sur l'accroissement du nombre des mangeurs d'arsenic, mais je suis convaincu qu'il en existe un très-grand nombre en Styrie.

Ce sont pour la plupart des garçons d'écurie, des bûcherons et des forestiers et même des femmes.

Beaucoup de ces individus ont commencé à dix-sept ou dix-huit ans à manger de l'arsenic, et ont continué jusqu'à un âge très-avancé.

La plupart d'entre eux gardent sur cette pratique un secret qui empêche d'établir une statistique exacte. Ils disent pour expliquer ce goût singulier auquel ils se livrent, que l'arsenic prévient les maladies et donne toutes les apparences d'une belle santé; que c'est un remède contre les difficultés de la respiration et qu'il aide à la digestion. Un braconnier qui devant moi mangeait de l'arsenic m'a dit qu'il avait acquis par l'habitude le courage de renouveler ses expériences. En réalité les mangeurs d'arsenic semblent jouir d'une bonne santé et être robustes; je pense qu'il n'y a que des personnes très-fortes qui puissent s'habituer à cette pratique; il en est qui atteignent un grand âge; ainsi, j'ai vu à Zeirung un charbonnier de plus de soixante-dix ans, encore très-vigoureux et très alerte, qui prenait, m'a-t-on dit, de l'arsenic depuis plus de quarante ans.

On m'a parlé d'un chasseur de chamois âgé de quatre-vingt-un ans, qui en avait fait longtemps usage. Je n'ai jamais observé la cachexie arsenicale dans les adonnés à cette pratique. Il arriva qu'un de ces mangeurs d'arsenic, un apprenti corroyeur de Ligist, en 1865, étant ivre, en prit une dose considérable qui produisit un violent empoisonnement. D'après ce qu'il dit lui-même, il en avait pris un morceau de la grosseur d'une fève; il se rétablit cependant et continua à manger de l'arsenic, mais avec plus de modération. Suivant mes observations, l'arsenic blanc (acide arsénieux) qu'on appelle aussi fleur d'arsenic, et l'arsenic jaune (orpiment), sont pris à l'état sec.

La dose est naturellement très-faible d'abord, puis elle s'accroit graduellement; la plus forte dose que j'aie vu prendre est de 14 grammes. Mathieu Schobef, à Ligist, en a pris devant moi 7 grammes 1/2, le 17 avril 1865.

Les intervalles entre la prise de chaque dose varient : tous les quinze jours, toutes les semaines, deux fois et même trois fois par semaine.

Après ces faits constatés, on ne peut plus douter qu'il y ait des mangeurs d'arsenic.

TRIBUNAUX

IIIe CONSEIL DE GUERRE (séant à Paris

Présidence de M. Dufourc d'Antiste, colonel du 135e de ligne.

Audiences des 4 et 6 octobre

AFFAIRE GUIGUE. — INCENDIE DES MAGASINS DE PYGMALION. — PARTICIPATION A L'INSURRECTION. — CONSTRUCTION DE BARRICADES

L'accusé se nomme Pierre-Ernest Guigue, quarante-sept ans, maître de bains et de lavoir, demeurant à Paris, rue des Fonds-Verts, 4.

Il est assisté de Me Danet.

M. le capitaine Bonade occupe le siége du ministère public.

M. le commissaire-greffier de La Jamberlie donne lecture du rapport, qui est ainsi conçu :

Le nommé Guigue (Pierre-Ernest), actuellement maître de bains et d'un lavoir public, rue des Forts-Verts, n° 4, est né à Paris le 30 janvier 1828. Sous l'Empire et jusqu'au mois de juin 1871, il tenait le café du Monde, boulevard de Sébastopol, n° 6. Pendant le siége des Allemands, il faisait partie du 53e bataillon de la garde nationale; il y est resté pendant la Commune, bien que son âge le dispensât de servir, et, de simple garde, il se fit nommer sergent-fourrier. Il a porté l'uniforme et les insignes de son grade il était armé d'une carabine et d'un revolver, et il avoue avoir eu en sa possession une cinquantaine de paquets de cartouches. Il a touché la solde.

Il prétend qu'il n'a pas pris les armes le 18 mars, et qu'il s'est esquivé des rangs lorsque, le 3 avril, son bataillon s'est porté sur Courbevoie. Il n'aurait fait que le service à l'intérieur de Paris, montant cinq ou six gardes au Mont-de-Piété et à un autre poste à proximité de la Morgue. Il a déclaré que le 23 mai 1871, il montait encore la garde à la mairie du quatrième arrondissement. Il est utile, à ce propos, de rappeler qu'à cette date, place de l'Hôtel-de-Ville, la rage des fédérés, vivement repoussés, était à son comble et qu'on fusillait impitoyablement les malheureux prisonniers traînés à l'Hôtel-de-Ville. Le lendemain 24, les fédérés tendaient d'incendier la mairie du quatrième arrondissement, et ils assassinaient sans pitié, rue des Barres, le malheureux Langlet, dont la justice a vengé la mémoire en condamnant quelques-uns de ses meurtriers.

Le 23 et 24 mai, Guigue n'avait pas quitté son uniforme de fédéré. Il était chef de barricades, au milieu des insurgés, faisant construire celle située à l'angle du boulevard Sébastopol et de Rivoli, appelée à défendre les approches de l'Hôtel-de-Ville. De nombreux témoins l'ont vu, le révolver à la main, forçant les voisins et les passants à travailler à la barricade. La dame Marchal affirme qu'il a voulu la contraindre à se mêler aux travailleurs. Il réquisitionnait les voitures de passage et il s'en servait pour le transport des matériaux. Il a fait arrêter une voiture chargée de charbon de terre, en en renversant le chargement à la barricade, le cheval a été étranglé. Il faisait transporter dans des paniers provenant des Halles, de la terre prise au square de la Tour-Saint-Jacques; sous sa direction, des enfants sciaient des arbres du boulevard.

Tous ces faits sont rappelés par neuf témoins honorables et dignes de foi, dont les dépositions sont remarquables par une invariable précision. Ils disent tous que, dans ces derniers jours de désolation et d'angoisse, l'inculpé Guigue leur inspirait la terreur, et leur émotion fut telle, que le 28 mai, tous les habitants du n° 9, boulevard de Sébastopol, signèrent une plainte à l'autorité légale, à la suite de laquelle Guigue fut conduit au Châtelet, puis relâché, à leur grande stupéfaction.

La dame veuve Catherin fait connaître que c'est avec la plus grande crainte qu'elle formule sa déposition, persuadée que l'inculpé se vengerait, si fatalement un revirement politique ramenait la Commune.

L'inculpé n'a pas nié sa présence à la barricade, ni qu'il ait un peu travaillé à sa construction; seulement, il invoque, pour sa justification, qu'il a été contraint par les fédérés alors qu'il revenait de la rue du Petit-Pont, vers laquelle il s'était dirigé pour s'assurer si réellement il y avait des incendies de ce côté.

L'information a recueilli des dépositions catégoriques qui établissent que l'accusé a combattu pour l'insurrection jusqu'au moment où la résistance était encore possible, en avant de l'Hôtel-de-Ville.

Le jeudi 25 mai, à cinq heures du matin, le premier mouvement de Guigue a été de chercher son salut en fuyant le quartier et en tentant de sortir de Paris; mais le lendemain 26, ayant réfléchi sans doute que fuir c'était s'avouer coupable et compromettre tout son avoir, il s'est décidé à revenir boulevard Sébastopol, 6.

Les renseignements qui nous sont parvenus sur la conduite et la moralité de l'inculpé ne lui sont pas défavorables; mais il est constaté qu'il s'est toujours fait remarquer par ses sentiments révolutionnaires ; sous l'Empire, après le 4 septembre, et pendant la Commune, il prêtait son établissement tout entier à qui voulait former quelque réunion réprouvée par la loi.

En conséquence, nous pensons qu'il y a accusation suffisamment établie et notre avis est de demander la mise en jugement du nommé Pierre-Ernest Guigue, comme s'étant rendu coupable des crimes prévus et punis par les articles 5 et 9 de la loi du 24 mai 1834 et 91 du code pénal.

Après la lecture du rapport, l'accusé est interrogé. Il avoue avoir prêté le sous-sol de son établissement pour des réunions politiques, mais il nie tous les autres faits insurrectionnels qui lui sont reprochés. Malheureusement pour lui ses dénégations sont démenties par les dépositions des témoins.

Aussi, malgré les efforts de la défense, le conseil après cinq minutes de délibération, rend un jugement affirmatif sur toutes les questions.

En conséquence, Guigue est condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

CHOSES ET AUTRES

***

Un mot d'enfant :

Bébé est à table avec un ami de la famille et ses parents, qui, à chaque instant, lui rappellent ces préceptes de tenue qui taquinaient si fort l'abbé Delille. Bébé observe l'invité.

— Oh ! monsieur, dit-il, je voudrais bien être toi.

— Pourquoi cela ?

— Parce que je pourrais mettre mon conteau dans ma bouche sans qu'on me tire les oreilles.

***

On prépare en ce moment le catalogue complet des livres et manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

On sait la réponse pleine d'à-propos de l'un des conservateurs à qui un lecteur demandait un ouvrage qu'on avait pu lui donner.

— Ce livre ne se trouve donc pas à la bibliothèque ?

— Je ne sais pas *s'il s'y trouve*, répondit le conservateur, mais on ne *l'y trouve pas*.

***

Nous citions l'autre jour un mot superbe d'un officier français tué à la bataille de Patay.

Voici un autre mot, non moins héroique, dit par le maréchal Lefebvre, Il avait un fils qu'il adorait. Ce fils, capitaine de hussards, est tué en Espagne, après s'être fait hacher par un gros d'ennemis dont il encourageait la rage, en refusant de se rendre.

Et le père, racontant cela avec un désespoir mêlé d'orgueil, dit ce mot sublime :

— *Les morceaux se défendaient encore !*

***

Un de nos amis nous soutient qu'il l'a entendu. N'importe. Que ce soit vrai ou faux, c'est amusant et c'est tout ce qu'il faut.

Un monsieur très-bien mis avait mené au Théâtre-Français un paysan qui n'avait jamais mis les pieds dans une salle de spectacle. Le monsieur s'était dit naturellement, que la Comédie-Française étant le premier théâtre du monde son paysan s'y plairait davantage.

— Eh bien, qu'en penses-tu ? lui dit-il en sortant.

— Heu !

— Mais enfin...

— Heu !

— Tu n'as donc pas d'opinion ;

— Si fait, si fait...

Le paysan se gratte le nez, et ajoute :

— C'est des farceurs, mais on s'ennuie ferme !

***

A Paris :

Dans un passage très-connu, très-fréquenté, et qui donne sur le boulevard, il y a un marchand de parapluies, lequel a une montre assez étendue. Or, on y voit deux ombrelles crasseuses. Sur l'une on lit :

Ombrelle
De la spirituelle MADAME RÉCAMIER

sur l'autre :

Ombrelle
De la séduisante MADEMOISELLE MARS

Cela se passe de commentaires, n'est-ce pas ?

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, le 8 octobre 1875 :

« Une réunion électorale, composée d'environ trois cents électeurs, a eu lieu hier soir, à la salle de la rue d'Arras, sous la présidence de M. Laurent Pichat, de la Seine. Plusieurs discours ont été prononcés.

» M. Engelhard a produit son acte d'option de nationalité française.

» La profession de foi de M. Engelhard a été acclamée à l'unanimité.

» Une quête au profit des frais de l'élection a terminé la réunion.

» L'inauguration du grand télescope n'aura lieu que dans quelques jours, à l'observatoire. Seuls, le ministre de l'instruction publique et quelques savants sont allés voir hier le colossal instrument qui n'aura pas son pareil dans le monde.

» Petite bourse du soir : 105. »

Dépêches télégraphiques

Rome, 7 *octobre*. — Le Pape a reçu dans la salle du Trône le général Aga, envoyé du Shah de Perse. Tous les honneurs ont été rendus au général. Il a remis au Pape une lettre autographe du Shah disant que le roi de Perse agrée la lettre et les présents qui lui ont été envoyés par Sa Sainteté, et qu'il a donné aux autorités les ordres nécessaires pour que les catholiques soient protégés et respectés dans l'exercice de leur religion.

Le Pape a remercié le général.

Londres, 7 octobre, soir. — L'amirauté a abrogé la circulaire du 31 juillet ordonnant l'extradition des esclaves réfugiés à bord des vaisseaux de guerre.

Cette mesure paraît avoir été suggérée par le mécontentement que cette circulaire avait provoqué.

Londres, 7 octobre. — On annonce que le gouvernement de Birmanie ne met pas de conditions au passage des troupes anglaises destinées à escorter l'expédition d'Yun-Nan dans le cas où cette expédition serait nécessaire.

Madrid, 7 octobre, soir. — La *Gaceta* annonce que M. Elias Bianchi a remis au roi, en audience solennelle, le chapeau de cardinal de Mgr Simeoni.

Le *Cronista* croit savoir que le gouverneur de Cuba, M. Valmaseda, a donné sa démission pour des raisons de santé.

M. Raphaël Merry serait nommé représentant de l'Espagne à Bruxelles.

Aujourd'hui a été publié le jugement du conseil de guerre au sujet de l'action de Laçar en Navare. Le général de brigade Bargès a été acquitté. Le général Viergol a été, par contumace, condamné à la dégradation; les autres officiers ont été condamnés à la détention dans une forteresse.

Madrid, 7 octobre, soir. — Le *Diario* espagnol dit qu'on s'occupe sérieusement au ministère des affaires étrangères à Madrid, des réclamations du gouvernement français au sujet de la violation supposée du territoire français par les troupes espagnoles. Il ajoute : on assure que M. Cushing, ministre des Etats-Unis à Madrid, a remis une note du gouvernement de Washington, contenant des observations au sujet de la manière d'agir des autorités de l'île de Cuba, qui rendent justiciables des conseils de guerre espagnols, les citoyens des Etats-Unis, résidant à Cuba.

La *Politica* dit que le roi est décidé à se rendre à l'armée du Nord.

Posen, 7 octobre. — Par jugement du tribunal du district, le chanoine Kurowski vient d'être condamné à deux ans de prison, pour avoir usurpé, en qualité de délégué secret, les droits épiscopaux et avoir appliqué des mesures qui étaient plus que de simples mesures disciplinaires de l'Eglise.

Constantinople, 7 octobre.

Le *Journal Bassiret* publie la notification officielle suivante :

Il est notoire que le budget présente un déficit dépassant cinq millions de livres.

Afin que les coupons des emprunts puisse être régulièrement payés, le gouvernement a pris l'habitude de contracter de nouveaux emprunts, payant ainsi une dette et en contractant une nouvelle.

Le résultat de cet expédient a été une augmentation du déficit et une diminution de la confiance des détenteurs de valeurs ortomanes.

La preuve en est que les titres ottomans subissent journellement une dépréciation constante. Conséquemment, le gouvernement a définitivement décidé, afin d'équilibrer complètement le budget de mettre à exécution à partir d'aujourd'hui les mesures suivantes :

« Seront versés dans des caisses spécialement désignées les revenus des douanes ainsi que les revenus provenant de la vente du tabac et du sel ; le tribut de l'Egypte et, si besoin en est, une partie de la taxe des moutons, sans que cela puisse porter atteinte aux droits résultants de la concession octroyée à la Banque impériale. »

Il a été également décidé que pendant cinq ans les intérêts des valeurs ottomanes seront payés moitié en argent et moitié en obligations payables dans cinq ans et rapportant un intérêt de 5 0/0 annuellement.

Après cinq ans, les coupons seront de nouveau intégralement et régulièrement payés comme par le passé.

Londres, 7 *octobre* — Le *Times* publie la dépêche suivante :

«Constantinople, 7 octobre

La Sublime-Porte a décidé qu'à partir du 1er janvier 1876, et pendant une période de cinq années, le Trésor paiera moitié en espèces et moitié en obligations portant intérêt à 5 0/0, l'intérêt et l'amortissement de la dette publique.

Raguse, 7 octobre, soir. — Les Turcs ont réussi à ravitailler Zubzi, sans coup férir. — 800 insurgés en armes sont restés sans faire de mouvement dans les gorges des montagnes qui avoisinent Zubzi.

New-York, 7 octobre. — Les dernières nouvelles de Friars, Point, (Mississipi) portent que les blancs ont attaqué les nègres et les ont dispersés. Les nègres ont cherché à se rallier, mais sans offrir grande résistance.

Plusieurs d'entre eux sont blessés. Leur chef est en fuite.

DERNIERE HEURE

Paris, 8 septembre, 2 h. 10 soir.

Au banquet républicain qui a eu lieu mercredi à Cette, M. Jules Simon, président, a dit que pour affermir la république il faut supprimer la loi des maires, lever l'état de siége et faire triompher le scrutin de liste.

Liverpool, 8 octobre.

Le discours de Lord Derby démontre qu'il n'est nullement vrai que l'influence de l'Angleterre doive devenir nulle. Il croit qu'il ne faut pas concéder l'autonomie à l'Herzégovine. Il espère aussi pouvoir éviter une guerre avec la Chine.

Cours officiels de la Bourse

7 oct. — 5 h. soir.

Huiles de Colza en f. d.	90 ..	Certificat de sortie	75 75 .. ..
id. en tonnes	9 50	Mélasse de f. 100 k. d. 8	.. ..
id. épurée	99 50	id. de raffinerie	68 50 à ..
Huiles de lin en fûts d.	71 ..	Spiritueux f. 1re qd	45 50 à ..
id. en tonnes	74 50	Farines 8 m 159 k. d.	60 25 ..
Su. 100 k. 88° a. 10 13d.	5: 5: ..	id. supérieur	57 75 ..
id. 7/8 disp.	f.c	Suifs	102
id. blanc 3 disp...	59 50 59	Haïti	300
id. bonne sorte	144 ..	Rio	130
Cacaos 100 k. Para	150	Guayaquil	190
Cafés 100 k. ent. Java	940	Trinité	130
id. Haïti	300	Caraque	160 à 400
id. Ceylan	230		
id. belle sorte	245		

Cours commerciaux de la Bourse de Paris

du 7 oct. — 6 heures du soir.

Huile de colza disp.	91 ..	Farine 8 m cour.	60 25 50 ..
id. courant	90 ..	id. octobre	.. ..
id. nov	79 ..	id. nov.-déc.	61 61 25 ..
id. déc	80 ..	id. 4 de nov.	61 25 ..
id. 4 premiers	76 25	id. 4 premiers	63 ..
id. 4 d'été	83 75	Farine sup. cour.	57 75 ..
id. 4 derniers	84 ..	id. octobre	.. ..
Huile de lin disp	71 ..	id. nov.-déc	56 50 ..
id. courant	70 75	id. 4 premiers	60 ..
id. nov.	70 75	id. 4 de nov.	59 50 ..
id. déc	70 75	Darbisy	61 ..
id. 4 prem.	71 25	Blés courant	26 75 ..
id. 4 d'été	73 50	id. octobre	.. ..
id. derniers	.. ..	id. nov-déc	27 25 ..
Spiritueux disp.	45 50	id. 4 de nov.	27 75 ..
id. courant	45 50	id. 4 prem.	28 25 ..
id. nov.	45 50	Seigles courant	17 25 ..
id. déc.	45 50	id. 4 nov	18 ..
id. 4 d'été	48 50 49	id. nov déc	17 75 ..
id. 4 prem.	46 ..	id. octobre	.. ..
Sucre 88 disp. 10	12 51 25	id. 4 prem.	18 18 25 ..
id. 76 disp	88 75	Suifs	103 ..
id. blanc 3 disp	60 50		
A livrer 3 de n	60 25		
id. 4 prem.	60 ..		
Alcools	143 ..		

BOURSE DE LILLE

Nous publierons désormais ci-après les cours qui ne sont pas encore cotés officiellement dans le Bulletin des Agents de change-

Valeurs.	Cr^s pr.	Cr^s du 7 oct.
Courcelles-L^s	1600 »»	1575 »» »»»» »»
Crespin-lez A	260 ««	»»» »» »«» «»
Marly . . .	480 «»	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	760 »»	»«» »» »»» »»
St-Aldegonde	»»»» »»	»»»» »» »»»»

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 7 oct.

SUCRES	Cours offic.		offert		Demand	
Sucre ind. 88 degr.	49 ..	..	..	..	..	..
— — n° 7 à 9.	56 45	..	..	..	..	..
— en pain, 6 k., 1.	180	..	..	..	..	..
Sucre n° 3	58 75	..	..	..	..	..
— 10 disp.	..	..	..	..	..	..
Sp betterave, disp.	42 50	..	..	..	..	..
— — courant logé.	..	..	..	..	..	..
—fin, 1re q. dis. nu	..	..	..	..	..	..
— courant logé	42 50	..	..	..	..	..
— Mélasse disp.	..	..	..	..	..	..
— — — à livrer.	..	..	..	..	..	..
— —à livrer	44 ..	..	..	..	..	..
— — à d'été	..	..	..	..	..	..
— — à dern. nu	..	..	..	..	..	..
— — proch.	42 50	..	..	..	..	..

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 7 OCT. 1875.

Par espèces	Amenés	Poids moyen	Prix par kilogr. 1re q.	2e q.	3e q.	Prix extrêmes.
Bœufs ...	2.314	347	1 78	1 56	1 34	1.30 à 1.82
Vaches...	948	315	1 74	1 30	1 01	1. .. 1.84
Taureaux.	160	337	1.34	1 20	1.05	.. 96 1.36
Veaux.	910	70	2 ..	1 80	1 60	1 40 2 10
Moutons	12.924	19	1.84	1.70	1 50	1 45 1 58
Porcs gras	4 030	84	1 42	1.36	1.30	1.26 1.46
Maigres.	82	81	1 38	..	..	1 30 1 38

Peaux de moutons : rases, de 3... à 6 15 ; en laine . fr.

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

A trois mois.

comptée.				
3 .j. Amsterdam . . .	207 1/2	à 207 3/4	et	4 0/0
6 0/0 Hambourg . . .	122 1/2	— 122 3/8	—	4 0/0
6 0/0 Berlin . . .	122 1/2	— 122 3/8	—	4 0/0
6 0/0 Francfort . . .	122 1/2	— 122 3/8	—	4 0/0
6 0/0 Madrid . . .	497 .j.	— 502 .j.	—	4 0/0
4 .j. Barcelone . . .	504 .j.	— 509 .j.	—	4 0/0
.. .j. Lisbonne . . .	551 .j.	— 556 .j.	—	4 0/0
4 1/2 Vienne . . .	221 1/8	— 221 3/8	—	4 0/0
. .j. Trieste . . .	.j.	— .j.	—	4 0/0
5 .j. Saint-Pétersbourg .	326 .j.	— 326 .j.	—	4 0/0
A courte échéance				
3 0/0 Amsterdam . . .	207 1/2	— 207 3/4	et	4 0/0
6 0/0 Hambourg . . .	122 5/8	— 122 7/8	—	4 0/0
6 0/0 Berlin . . .	122 5/8	— 122 7/8	—	4 0/0
6 .j. Francfort . . .	122 5/8	— 122 7/8	—	4 0/0
4 0/0 Madrid . . .	498 .j.	— 503 .j.	—	4 0/0
4 0/0 Barcelone . . .	505 .j.	— 510 .j.	—	4 0/0
.. 0/0 Lisbonne . . .	551 .j.	— 556 .j.	—	4 0/0
4 1/2 Vienne . . .	221 3/8	— 221 5/8	—	4 0/0
0 . Trieste . . .	.j.	— .j.	—	4 0/0
5 .j. Saint-Pétersbourg .	326 .j.	— 327 .j.	—	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

	A trois mois			
2 .j. Londres. .	25 14 .j.	à 25 19 .j.	m	2 .j.
4 1/2 Belgique . .	pair	— 1/8	p. —	4 1/2
5 0/0 Italie . . .	7 .j. p.	— 6 3/4	p. —	5 0/0
4 1/2 Suisse. . .	1/16 p.	— 1/16	p. —	4 1/2
	A courte échéance			
2 .j. Londres . . .	25 17 1/2	— 25 22 1/2	—	2 .j.
4 1/2 Belgique . . .	pair p.	— 1/8	p. —	4 1/2
5 0/0 Italie . . .	7 1/2 p.	— 6 7/8	p. —	5 .j.
4 1/2 Suisse . . .	1/16 p.	— 1/16	p. —	4 1/2

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.	3,457 .. pair
Argent en barre 1000/1000	215 50 .. 215 65 0 00 perte
Pièces de 20 francs	Pair
Souverains anglais	25 10 à 25 12
Quadruples espagnols	sans aff.
— indépendants	80 50 à 80 75
piastres mexicaines	5 . à 5 05 . .

Journal des jeunes mères, éducation de l'enfant par sa mère. Revue illustrée paraissant le 1er de chaque mois directeur Henri BELLAIRE.

Sommaire du numéro du 1er octobre 1875 (3e année).

TEXTE : FERNAND BOURGEAT : Tablettes d'un vieil ami. — Dr MAURIN : Les jouets. — Mme MARIE M. : Il a cinq ans et ne sait pas lire ! Dr BESSIÈRES : La vaccine. — LÉON BRÉSIL : Le petit Marquis, nouvelle. — Mlle JEANNE BELLAIRE : Toilette des enfants. — HENRI GENEVOIS : Prévoyance maternelle. — Petite Revue. — Correspondance du Docteur. GRAVURES : Jeune Mère, tableau de Mme Colin, dessin de Louis Carrier-Belleuse. — Un instant seul, tableau de Muller. ANNEXE : Planche de patrons de vêtements d'enfants, chiffres, broderies, entre-deux, etc.

Le *Journal des Jeunes Mères*, comblé de nombreuses récompenses, et notamment d'une Médaille du ministre de l'Agriculture et du Commerce, et d'une Médaille d'honneur de la Société d'Encouragement au Bien, entre dans la troisième année de sa publication. Cette charmante petite revue doit se trouver, dès les premiers jours du mariage, entre les mains de toute jeune femme qui, comprenant vraiment ses devoirs, désire trouver un guide sûr, non-seulement pour les soins physiques et moraux qu'elle doit donner à ses enfants, mais encore pour sa propre hygiène ; d'ailleurs, l'agréable se trouve à côté de l'utile dans le *Journal des Jeunes Mères* : Récits et nouvelles, causeries, chroniques de modes, travaux à l'aiguille, patrons de vêtements d'enfants, gravures par les premiers artistes, rien n'est épargné pour en faire le plus gracieux et le plus complet recueil.

Prix par an : sept francs pour la France et l'Algérie. — un numéro 60 centimes.

On s'abonne à Paris : Aux bureaux du journal, 71, rue des Saints-Pères ; chez A. Ghio, libraire, 28, galerie d'Orléans (Palais-Royal.

Envoi franco de numéros spécimens à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

Nous vous parlions l'an dernier du cachemire de l'Inde pour robes. Aujourd'hui il fait fureur, et comme toujours les imitations sont nombreuses; mais l'union des Indes, rue Auber, 1, Paris, nous a mis en garde contre les contrefaçons en ornant le véritablé cachemire de l'Inde d'une lisière chinée à jour laquelle rend fou les imitateurs. L'Union des Indes a le seul dépôt en Europe de ce bon tissu pure laine et en envoie des échantillons à toute demande. 9733

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.33, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.23, 9.38, 11.08 soir.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.38 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s.

Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57 2.22, 4.47, 5.25 6.55, 8.00, 10.13, 11.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.34, 3.51, 5.05, 6.27, 7.35, 8.15, 9.51, 11.00 soir.

Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.42, 7.02, 9.05 s.

Dimanches et Fêtes

Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.16 s.

Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

SANTÉ A TOUS malades sans médecines et sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Ving-sept ans d'un invariable succès, combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, pigreuse, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang. — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc etc.

N°. 49,842 : Mlle Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insommies, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. — N°. 46 270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N°. 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N°. 46,218 : le colonel Waston, de la goutte, névralgie et constipation ophtalmiques. — N°. 18,744 : le docteur-médecin Shurland, d'une hydropisie et constipation. — N°. 49,522 : M. Baldwim, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 62,913. — Valgorge, (Ardèche), 19 octobre 1863. — La Revalescière est un remède que j'appellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonne sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névralgie à la tête, qui la faisait souffrir cruellement et ne lui laissait presque aucun repos. Grâce à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie. 1. MONASTIER, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à table ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 2, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60, *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place ; Morelle-Bourgeois ; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie, Place Vendôme, 26, à Paris.

PARIS - PALAIS - ROYAL

Galerie Montpensier, 41

26, RUE MONTPENSIER, 26

RESTAURANT TRAPPE

ancienne maison

des plus recommandables

Déjeuners 1f. 75, Dîners 2f. 25 et 2f. 75

DICTIONNAIRE DE LA SANTÉ

ou répertoire d'hygiène pratique

à usage des familles et des écoles, par le docteur J.-B. Fonssagrives, professeur d'hygiène et de clinique des enfants et des vieillards de la faculté de médecine de Montpellier, et auteur de plusieurs ouvrages de médecine et d'hygiène.

Le Dictionnaire de la santé comprend toutes les questions suivantes :

A l'hygiène privée, c'est-à-dire au gouvernement de sa vie en vue d'éloigner les causes de maladie; à l'éducation physique des enfants, au régime, aux exercices; à l'hygiène scolaire, à l'infirmiérat domestique; c'est-à-dire aux